

Le mot de la Présidente**Manon Masse****Genève, le 10 octobre 2016**

C'est avec enthousiasme que je reprends la Présidence de l'AIRHM. Je m'engage à y poursuivre les objectifs de l'Association et les activités menées depuis bientôt 30 ans.

En effet, depuis 1988, l'AIRHM et ses membres reconduisent leurs activités afin de promouvoir, réaliser et diffuser des études et recherches en matière de déficience intellectuelle; d'encourager la collaboration entre chercheurs et praticiens dans la recherche et d'inclure des personnes ayant une déficience intellectuelle et leur famille dans cette collaboration. Ces objectifs sont réalisés notamment au travers de l'organisation de journées d'études ou de conférences proposées par les différentes délégations. Ces manifestations rencontrent de plus en plus de succès. L'AIRHM diffuse sur son site (<http://www.airhm.org/>) les événements et les publications à propos des recherches récentes et des projets novateurs.

L'AIRHM organise une fois par trois ans un grand congrès international qui vise à la diffusion des recherches afin de co-construire les savoirs et de partager sur les expériences vécues et sur les pratiques d'accompagnement. Ces congrès permettent d'étoffer les collaborations entre les membres de ce vaste réseau international qui s'est développé au fil des années.

Le XIVème congrès de l'AIRHM se déroulera à Genève du 11 au 14 septembre 2017. Il s'intitule : « *La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées: une utopie ?* » Il vise à faire un bilan des avancées réalisées, des transformations des représentations sociales et des projets à venir, au niveau des droits des personnes ayant une déficience intellectuelle. J'en préside l'organisation ainsi que le Comité scientifique. De nombreuses personnes travaillent activement depuis bientôt deux années à cet événement et nous vous y attendons nombreux.

De plus, avec le Conseil d'Administration et les responsables des délégations, nous avons entamé une réflexion sur le site internet de l'association. Un nouveau concept sera proposé dès 2018. Nous portons également une attention particulière à la consolidation des délégations locales ainsi qu'au développement de leurs synergies.

Le but final de toutes nos actions demeure que les personnes en situations de handicap ayant une déficience intellectuelle puissent bénéficier des mêmes droits que toutes autres personnes et trouver la place qui leur revient dans notre société.

C'est afin de continuer ces actions que je m'investis avec motivation dans ce rôle de Présidente de l'AIRHM pour la période 2016 à 2019. Je remercie chaleureusement le précédent Président, Daniel Frydman, pour le travail accompli durant son mandat.



Manon Masse
Présidente de l'AIRHM